

Un plus pour le syndicat...

En résumé

LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX
ET LES DÉLÉGUÉES SOCIALES
DANS LA
STRUCTURE SYNDICALE

- **Visibilité**
- **Solidarité**
- **Efficacité**

La présence active des délégués sociaux et des déléguées sociales en milieu de travail améliore la perception qu'ont nos membres de leur syndicat en lui donnant un visage plus humain. Il augmente aussi la visibilité syndicale et fortifie le lien d'appartenance au collectif.

De plus, l'activité syndicale est optimisée grâce au temps épargné dont peut bénéficier l'ensemble de la structure.

Intégrer un réseau de délégués sociaux et de déléguées sociales à la structure syndicale, c'est répondre à un besoin.

Nous perfectionnons ainsi notre service aux membres; nous augmentons notre visibilité tout comme la solidarité syndicale.

Ce dépliant est composé en majeure partie d'extraits du document d'information *Pour une entraide syndicale, un réseau qui a fait ses preuves... Le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales*. Nous vous invitons à le consulter pour plus de renseignements sur le sujet.

www.ftq.qc.ca

Un investissement qui rapporte !

Pour en savoir plus, contactez votre conseil régional FTQ



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

Un plus pour les membres...

La présence des délégués sociaux et des déléguées sociales en milieu de travail :

- améliore le service offert aux membres;
- contribue à prévenir les conflits;
- aide à prévenir la dégradation du climat de travail.

La prévention en milieu de travail, la détection précoce des travailleurs et des travailleuses en difficulté ainsi que la référence rapide aux organismes d'aide appropriés ont pour effet de résoudre, avant leur apparition, plusieurs dossiers épineux.

Un besoin croissant

La mondialisation, la précarisation des emplois et les pratiques mésadaptées de gestion du travail provoquent chez nos membres des situations de détresse de plus en plus complexes. Depuis quelques années, on dénombre davantage de problèmes de santé mentale en milieu de travail.

Au Québec, en 2002, le quart de la population en emploi présentait un degré élevé de détresse psychologique.

De plus, au moins un travailleur ou une travailleuse sur dix a un problème de surconsommation de drogues ou d'alcool.

Une ressource sur mesure

Les délégués sociaux et les déléguées sociales ont pour rôle :

- l'écoute;
- le soutien;
- la référence;
- l'accompagnement;
- la prévention.

L'aide offerte porte sur des problèmes liés aux dépendances (alcoolisme, toxicomanie, jeu excessif, cyberdépendance, etc.), à la famille, à la santé mentale, à l'endettement et à bien d'autres situations que vivent nos membres.

Les délégués sociaux et les déléguées sociales sont supportés par les coordonnateurs régionaux et les coordonnatrices régionales et peuvent bénéficier de l'expérience de 2 500 membres du réseau à travers la province.

Les délégués sociaux et les déléguées sociales reçoivent une formation de base de trois jours qui leur donne tous les outils nécessaires pour leur permettre de bien comprendre et d'effectuer leur rôle dans leur milieu de travail. Par la suite, l'accès à différentes formations leur permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de leur environnement.